

Pour tous compléments d'information, pour organiser votre voyage,
joindre : Annette Grete (04 73 31 40 44 ou 06 87 91 90 58)

- Séjour et adhésion doivent être réglés par chèques distincts.
- Tous les règlements doivent être envoyés au siège de l'association.
- Le solde du séjour doit être réglé 15 jours avant le départ.

Limiter impérativement le contenu des sacs à 10 kg, car il s'agit d'une randonnée itinérante, n'emporter que l'essentiel :

Couchage : duvet de montagne (jusqu'à 0°), matelas de camping, couverture de survie, lampe de poche...

Matériel de randonnée :

- ✓ pour tous : gourde, petit sac à dos, grand sac plastique.
- ✓ pour les accompagnateurs : chaussures de randonnée indispensables (à ne pas confondre avec des « baskets »), petite tente de randonnée, grand sac à dos (pour les affaires du bivouac), gants type cycliste.

Protection contre * le froid : ensemble chaud (haut et bas), gants, bonnet, chaussettes chaudes, vêtements polaires si possible

* **la pluie et le vent :** cape de pluie, coupe-vent...

* **le soleil :** lunettes, chapeau, crème solaire, stick pour lèvres...

Et puis : médicaments personnels, instruments de musique, carnets de chants, jeux de société, tout ce qui peut servir à l'animation des soirées...

Pour les passagers Joëlette : prenez un fauteuil manuel (non électrique). Vous pouvez, si vous le souhaitez, emporter un casque type cycliste. Ne pas oublier **bassin ou urinal** si vous en avez besoin. Bagage : type sac de sport (pas de valise !)

Matériel collectif fourni

Joëlettes, 2 grandes tentes, matériel de cuisine et couverts complets, pharmacie de premiers secours, abri et chaises WC, véhicule pour le transport des bagages d'une étape à l'autre, éventuellement âne bâté...

Handi Cap Evasion

32 chemin de la Creuzette 69270 Fontaines sur Saône
<http://www.hce.asso.fr>
hce@free.fr



Deuxième étape GTV

Puy Mary

Pourquoi cette Chaîne de solidarité à travers l'Auvergne ?

Il existe sur cette planète des lieux hors du commun. L'Auvergne en fait sûrement partie. Volcanique et mystérieuse, parmi les paysages fascinants qui la composent, la Chaîne de ses Puys, présente un spectacle naturel unique, conçu hier, presque aujourd'hui, dans les forges de la Terre ... Oui, les nuées se sont dissipées, les souffles brûlants se sont tus, les fontaines ignées se sont éteintes, mais, nos joëlettes ne vont-elles pas réveiller les volcans ?...découvrir cette belle nature du Sud au Nord de l'Auvergne avec des équipes qui se passent le relais de semaine en semaine, tel est le beau projet de notre association.

Cette seconde étape, en grande partie sur le GR 400, nous conduira de Murat à Salers. De nombreux Puys et Burons marqueront notre cheminement avec comme point fort de la semaine, le passage au pied du Puy Mary. Entre vallées profondes et crêtes aériennes, ce sera une immersion au cœur du volcan cantalien (l'un des plus vastes d'Europe), dans le Parc Naturel Régional des Volcans d'Auvergne.

En fin de semaine, nous atteindrons Salers, une des merveilles de l'Auvergne, tant par son site construit sur une cheminée volcanique au rebord d'un plateau basaltique dominant la vallée de la Maronne, que par le cachet médiéval de sa Ville Haute.

Du 02 août au 09 août 2008

Puy Mary

◆ **Rendez-vous**

Début du séjour : samedi 02 août 2008 à 12H00
Camping municipal de Murat (tél : 04 71 20 01 83)

Fin du séjour : samedi 09 août 2008 à 16H00
Camping municipal de Salers (tél : 04.71.40.73.09)

Localisation : Cantal (15)

◆ **Accès :**

→ en train : gare de Murat

→ en voiture : accès à Murat par la N122 depuis l'autoroute A 75 (sortie Massiac) ou depuis Aurillac

Compte tenu des accès difficiles, il est impératif d'organiser un covoiturage entre les participants. Les chauffeurs pourront laisser leur véhicule à Murat. Un transfert des chauffeurs avec le véhicule de l'association leur permettra de retrouver leur voiture le dernier soir pour rejoindre Salers.

◆ **Descriptif du séjour**

- Hébergement majoritairement sous tente.
- Difficulté : séjour itinérant à caractère montagne.

◆ **Tarifs**

Participants	Tarifs	Arrhes
	€	€
Personne handicapée en Joëlette	400 €	150 €
Personne handicapée marchant	200 €	100 €
Accompagnateur actif	55 €	
Simple accompagnant	155 €	

Tarifs tout compris, hormis le voyage jusqu'au départ du séjour. Pour les accompagnateurs, la totalité de la participation doit être réglée lors de l'inscription.

L'adhésion est obligatoire pour participer à nos activités.

Le montant de la cotisation est à rajouter aux tarifs ci-dessus.

➤ **Programme :**

1^{er} jour : accueil du groupe au **camping municipal de Murat** à 12H00 pour un pique-nique commun avec l'équipe précédente. Nuit au camping.

2^{ème} jour : de Murat, nous partons en direction de Laveyssière pour un parcours d'initiation passant par la Font Redonde (alt. 1189m).

3^{ème} jour : Montée vers le Puy de Seycheuse. De belles grimpees en perspective mais aussi de beaux coups d'œil sur des paysages caractéristiques du Cantal. Nuit en bivouac aux burons de Peyre Gairi (alt. 1462 m)..

4^{ème} jour : Nouvelle montée jusqu'au Rocher du bec-de-l'Aigle (alt. 1700 m) et rando en ligne de crêtes sous le Téton de Vénus ! Points de vue sur le Puy Griou et le Puy Mary. Cette belle et longue journée s'achève par une descente sous la Brèche de Rolland. Nuit en bivouac au Buron d'Eylac.

5^{ème} jour : Passage au Pas de Peyrol (alt. 1588 m) au pied du Puy Mary. La randonnée continue sur une ligne de crête pour passer vers la Roche Taillade et descendre, en forêt, jusqu'au village du Fau. Nuit en gîte d'étape.

6^{ème} jour : Dernière montée jusqu'au Puy Violent (alt. 1592 m), le sommet le plus à l'ouest du volcan cantalien. Transfert en véhicule depuis la croix des vachers jusqu'à Salers.

7^{ème} jour : Balade autour de Salers et visite de la ville médiévale.

8^{ème} jour : demi-journée et pique-nique commun avec l'équipe de l'étape suivante. Séparation de la troupe vers 16h.

Encadrement du séjour : Frédéric Béal (tél : 06 28 23 19 45), à ne joindre qu'en cas d'extrême nécessité.